# ROUBAIX

**Accident d'usine.** — Vendredi, vers ... heure du matin, un chaudronnier en fer ... MM. Laurent et Vienne, constructeurs rue de Maubeuge, à Lille, M. Adolphe ..., âgé de 35 ans, demeurant rue Bout..., 18, à Lille, était occupé avec d'autres ouvriers à sortir de l'usine Félix Vancoutrye une façade de chaudière du poids de 600 kilos lorsque par suite d'un faux mouvement la lourde masse bascula et lui tomba sur la jambe gauche. M. Lesecq, qui porte de profondes plaies sur toute la jambe, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu les soins de M. le docteur Deshonnets.

**Cheval emballé.** — Après avoir brisé ses attaches, un cheval qui était attelé à une voiture de la Société Coopérative d'Epiceries ... rue d'Italie s'est emballé rue de l'Ouest. Fort heureusement, un courageux citoyen, M. ... Balcaen, 22 ans, domestique, demeurant rue des Villes, au Blanc-Seau, s'est jeté à la tête de l'animal et est parvenu à le maîtriser rue du Fresnoy.

**Suites mortelles d'un accident.** — Hier, est mort à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une opération, M. Deley Arthur, âgé de 21 ans, demeurant rue d'Epinal, tôlier chez MM. Leroy-Bigot et Cie, rue d'Epinal, qui, le 25 courant, avait été blessé au ventre en manœuvrant une tôle.

**En coupant du bois.** — Jeudi, vers onze heures du soir, Mlle Desmut Hélène, âgée de 22 ans, soigneuse, demeurant rue Watt, 86, s'est blessée aux doigts de la main gauche en coupant du bois avec une hachette.

**Méfait de la chaleur.** — Procès-verbal a été dressé à la charge de Bohes Edouard, âgé de 10 ans, écolier, demeurant rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 5, qui se baignait dans le canal, quai de Wattrelos.

**Courses cyclistes du 14 juillet.** — Nous rappelons aux intéressés que, comme les années précédentes, des courses cyclistes auront lieu au parc Barbieux le jour de la Fête Nationale et seront dotées de 300 francs de prix en espèces. L'on peut s'inscrire dès maintenant au siège social de la L. V. N., 2, boulevard Gambetta.

**Nos concitoyens.** — M. Jacques Barbotin, ancien élève de l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix, vient d'obtenir une médaille au dernier concours de l'Enseignement des trois arts, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

**Brevet élémentaire.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Drion, employé de commerce, vient de passer avec succès les examens du brevet de capacité pour l'enseignement primaire les 25, 26 et 27 courant, à Lille. Il suivait les cours de M. J. Gaillard, directeur de l'école de la rue Turgot. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

**Esperanto.** — Parmi les nombreuses personnes qui se sont présentées, jusqu'à ce jour, au stand du Groupe Espérantiste de Roubaix, à l'Exposition de Tourcoing, pour y réclamer la petite brochure « Premier Manuel d'Esperanto » que l'on y distribue chaque dimanche de 2 à 5 heures, beaucoup ont demandé si elles seraient obligées de se rendre au siège du groupe, à Roubaix, pour y suivre les cours du mardi, ou s'il serait fait un cours d'Esperanto à Tourcoing. Le comité du G. E. de R. a le plaisir d'informer les intéressés que dans sa réunion de mardi 26 courant, la création d'un cours de langue Esperanto à Tourcoing, a été mise à l'étude et que la réalisation de ce projet dépendra du nombre d'adhérents.

Le comité prie donc les personnes qui seraient désireuses de suivre ce cours de bien vouloir faire parvenir leur adresse au siège du Groupe Espérantiste, café Pandora, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, ou de la faire déposer dans la boîte aux lettres que le comité a fait poser à son stand, à l'Exposition.

En temps utile, elles seront invitées à une réunion où sera annoncée l'ouverture de ce cours.

Le comité rappelle aux personnes qui désirent apprendre l'Esperanto, qu'un cours est fait tous les mardis soir, de 8 heures à 9 heures, au siège du Groupe, 28, rue Pauvrée, à Roubaix. La cotisation annuelle est de 2 fr. 50.

**Dans les postes.** — M. Richard, commis principal à Roubaix, est nommé sous-chef de section à Reims, bureau principal.

**Marchés.** — La Fête Nationale ayant lieu cette année un samedi, les marchands sont informés qu'ils ne pourront ce jour là s'installer sur la Grande-Place et sur la place de la Liberté.

Le marché aura lieu le vendredi 13.

**Chambre de Commerce.** — La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le samedi 30 juin courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après : 1° Le nouveau tarif douanier espagnol ; 2° Questions de conditionnement ; Objets divers.

**Service de la fourrière.** — Jeudi, quatre chiens ont été capturés par le service de la fourrière et trois contraventions ont été dressées à la charge des propriétaires des toutous vagabonds.

**L'Avenir du Prolétariat**, Société civile de retraites. — La réunion mensuelle aura lieu dimanche 1er juillet, de dix heures à midi, au siège du Comité, 22, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

**Cercle moderne** — Section chorale mixte. Ce soir samedi, à 6 heures 3/4, répétition de l'heure qui sera exécutée à la fête intime qui aura lieu en son local le 2 juillet.

## Etat-Civil

Naissances. — Marie Vandeven, Grande-Rue, ... — Firmin Provinstel, rue des Trente, 23 — Robert D'hulst, rue d'Antoing, 12 — Marguerite ..., rue Chanzy, cour Gauthier — Gabrielle ..., rue Bisschemeille.

Mariage. — Entre : Paul Cabeye, s. prof., boulevard de Strasbourg, 30 et Marie Pisteau, s. prof., rue du Duc, 24.

Décès. — Arthur Deleye, 21 ans, tôlier, rue Bisschemeille — Pierre Olivier, 64 ans, tisserand, rue Coligny, 73 — Robert Havet, 1 an, rue Alfred-de-Musset, 61 — Emile Gyselinck, 7 mois, rue Bisschemeille.

# TOURCOING

**Une journée critique.** — Le 29 juin comptera parmi les journées critiques de la présente année. Le temps a été exécrable ...

Le vent a soufflé en tempête, particulièrement l'après-midi, en même temps que tombait une pluie glacée.

Le vent a causé pas mal de méfaits : dégâts aux toitures, jardins saccagés, palissades renversées.

Au cimetière principal, il y a eu des dégâts assez importants. Au cimetière du centre, une grosse branche d'arbre brisée par la tempête, est venue s'abattre sur le monument de Mlle ..., sœur du doyen de Notre-Dame, et l'a fortement endommagé.

L'Exposition aussi a payé son tribut au fléau. Les merveilleux jardins ont souffert.

Le ballon captif cependant heurté à chaque rafale de la ceinture était tellement agité qu'à un moment donné il fut projeté contre les crochets de fer plantés en terre et auxquels sont attachés les cordages. L'aérostat a été déchiré et le gaz qu'il renfermait s'est échappé.

Les toiles fermant l'entrée de l'enceinte réservée au dare devil Schreyer ont été arrachées et partiellement lacérées.

**Une chute de 8 mètres.** — Arthur Pouisin, le jeune aide-couvreur qui a été victime, jeudi matin, rue des Francs, du grave accident que nous avons relaté, est toujours dans un état comateux.

On ne conserve guère espoir de le voir survivre, en dépit de tous les soins dont il est entouré à l'hôpital civil.

**Rixe entre peigneurs.** — A la sortie du peignage Floris, rue Wattinne, deux ouvriers peigneurs, Joseph Croquison, 29 ans, demeurant rue du Touquet, et Oscar Carette, 26 ans, rue de Soissons, se sont pris de querelle et une rixe a éclaté entre eux.

Dans la bataille, Croquison a reçu des coups de pied et de poing à la tête et aux jambes. Il a déposé une plainte entre les mains de M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement.

**Le sac d'un estaminet.** — M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a procédé dans la journée d'hier à l'interrogatoire des trois forcenés qui ont mis complètement à sac l'estaminet Masquelier, rue de Paris. Tous les trois déclarèrent ne se souvenir de rien. Ils seront transférés aujourd'hui à Lille.

**Vol.** — L'avant dernière nuit, des malandrins, dans une baraque située près de l'usine d'épuration des eaux de la Lys, rue de l'Union, ont fait main basse sur deux coussinets en cuivre, valeur 50 francs. Le vol a été constaté hier matin par M. Jules Lemen, mécanicien, demeurant à Leers.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Rougeron, commissaire de police du premier arrondissement, qui a ouvert une enquête.

**Le concours d'horticulture à l'Exposition.** — Nous rappelons que le concours temporaire d'Horticulture commence aujourd'hui à l'Exposition de Tourcoing et durera jusqu'au 8 juillet inclus. De nombreux horticulteurs ont répondu à l'appel des organisateurs de ce premier concours et des lots d'admirables plantes, fleurs et fruits sont exposés. Les nombreux amateurs de plantes et fleurs de la région ne voudront pas laisser passer cette magnifique manifestation florale sans aller admirer les merveilles qui se trouvent réunies à l'Exposition.

**Grand kiosque de l'Exposition.** — Concert du samedi 30 courant, à 8 heures 1/2 du soir, par la société de trompettes La Revanche. Directeur, M. L. Brey.

Programme. 1re partie. — Les Gendarmes, A. Braye — Fantaisie n° 2, L. Braye — Brise de mai, X. — Polka pour trompette, L. Braye.

2e partie. — Les Lillois, A. Braye — Air varié pour trompette. Soliste, M. E. Glorieux, L. Braye — Grande marche, G. Lambert — Les flots du champagne, valse, L. Braye.

**Fête Nationale du 14 Juillet.** — Il est rappelé aux pâtissiers, Français et étrangers, qui désireraient prendre part à la fourniture des brioches pour le 14 juillet, qu'ils doivent déposer dans la matinée du dimanche prochain, 1er juillet, de 8 à 9 heures du matin, à la Mairie (bureau des Ecoles), deux échantillons du poids moyen de 90 à 100 grammes.

**Appel aux Anciens Cuirassiers.** — La société des Anciens Cuirassiers, voulant faire l'inauguration de son étendard, dimanche prochain 1er juillet, invite tous ceux qui tout petits de ce corps à y assister.

La réunion aura lieu au café Romain, 33, Grande Place, à 10 h. 1/2, où l'harmonie la Fraternelle viendra les prendre pour se rendre en groupe à l'église de Notre Dame de Lourdes.

**Simple police.** — M. Broquart, juge de paix du canton Sud, présidait l'audience de simple police d'hier et M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, y remplissait les fonctions de ministère public.

75 affaires figuraient au rôle : 18 ont été remises à une audience ultérieure. Comme à l'ordinaire, les affaires de violences, de tapage et d'ivresse étaient extrêmement nombreuses, mais n'offraient qu'un intérêt médiocre.

Alphonse B..., 22 ans, ouvrier de fabrique à Halluin, et Edouard B..., ouvrier agricole à Roncq, ont récolté chacun un jour de prison.

Tous les autres contrevenants s'en sont tirés avec des amendes variées agrémentées de journées de travail, ce qui constitue un supplément, cette peine ne se purgeant plus ... 

Les autres contraventions consistaient en manœuvres, défaut d'inscription de logeurs, cyclistes en défaut, divagation de chiens, etc.

L'audience a été levée à midi 1/2.

**Accidents de travail.** — Mlle Jeanne Destailleurs, 15 ans, soigneuse chez M. Charles Sis, industriel, rue du Château, s'est fait prendre le médius droit dans les organes de son métier en nettoyant. Plaies par rabotage. Docteur Delessau, 10 jours.

— M. J.-B. Verdonck, 21 ans, magasinier à la Condition publique, est tombé sur le dos de la hauteur du quai. Déchirure musculaire de la région lombaire et contusions de l'épaule. Docteur Cuisset, 15 jours.

## Etat-Civil

Naissances. — Vidrequin Renée et Maurice, rue du Clinquet, 93 — Brutin Marcel, rue de l'Hippodrome, 149.

Décès. — Dessauvages J. Bte, 76 ans, rue Balzac, 33.

# AUTOUR DE LILLE

**CROIX.** — Nous avons relaté le grave accident survenu le dimanche de la Pentecôte, sous le portail de l'église Saint-Pierre. Un enfant, Robert Wattine, dont les parents habitent rue de l'Ermitage, fut écrasé par la chute d'une lourde grille attenant au mur de clôture de l'église, et relevé dans un état désespéré. Une amélioration s'étant manifestée, permit d'espérer la guérison. Des complications se produisirent et l'enfant finit par succomber.

**MARCQ-EN-BARŒUL.** — Un enfant de sept ans, Paul Wendewelle, regardait les ébats des canards. Il tomba à l'eau. Ses camarades se sauvèrent en poussant des cris qui attirèrent sur le lieu de l'accident M. Henri Lepes, tonnelier. Ce dernier parvint à sauver le jeune imprudent.

— La jeune Gabrielle Vauhuve, âgée de quatre ans, qui habite chez sa grand'mère, rue Mereau, 14, jouait dans une cour située derrière sa maison, quand elle trébucha sur une cuve d'eau bouillante qu'une voisine venait de déposer sur le sol. A ses cris, la voisine accourut aussitôt et retira l'enfant, qui déjà était brûlée aux membres inférieurs.

**BLANC-SEAU.** — *Manifestation de sympathie.* — La commission de l'Association des anciens élèves de l'école publique du Blanc-Seau informe les détenteurs de listes de souscription qu'elle se tiendra à leur disposition le dimanche 1er juillet, à onze heures, pour recueillir les fonds nécessaires à l'organisation de la Fête projetée le 8 juillet, en l'honneur de M. Caudmont, le dévoué directeur d'école.

**FOREST.** — Un charretier, M. Camille Franquet, âgé de 23 ans, au service de M. Bayart, fermier, conduisait un triqueballe chargé d'un gros arbre. Par suite d'un heurt, le conducteur fut atteint par la chaîne qui le blessa grièvement à l'abdomen. Relevé sans connaissance par des passants témoins de l'accident, Franquet fut transporté dans une maison voisine, où il reçut des soins. On redoute des complications, peut-être une péritonite.

**PACHES-THUMESNIL.** — Le percepteur fera une tournée supplémentaire le samedi 30 courant, à la mairie, où il se tiendra à la disposition des intéressés.

**PONT-A-MARCQ.** — M. Quenault, capitaine des douanes, vient d'être promu à la première classe de son grade. Nous adressons nos bien sincères félicitations au vaillant et ferme républicain qu'est M. Quenault, pour cet avancement mérité.

**GONDECOURT.** — Sept candidats présentés au brevet élémentaire par le Pensionnat Couvreur ont été tous les sept reçus.

**HAUBOURDIN.** — Dimanche a eu lieu le tirage de la tombola de la société de gymnastique « l'Union Haubourdinoise ».

Le n° 11846 gagne la chambre à coucher.

Le n° 8087 gagne l'obligation du Crédit Foncier.

Le n° 19007 gagne une garniture de cheminée.

Voici les autres numéros gagnants :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 176 | 1062 | 1698 | 1024 | 1671 | 1247 | 2070 |
| 2512 | 2360 | 2672 | 3052 | 3806 | 3491 | 4642 |
| 4272 | 5548 | 5471 | 6597 | 6197 | 6603 | 6541 |
| 6494 | 7781 | 7015 | 7542 | 7132 | 7254 | 8103 |
| 8334 | 8410 | 8898 | 8407 | 8774 | 8172 | [illegible] |
| 10577 | 10064 | 11015 | 11084 | 11992 | 12408 | 12916 |
| 13718 | 13467 | 13011 | 13038 | 14145 | 14459 | 14403 |
| 14817 | 15818 | 15483 | 16350 | 15556 | 15282 | 16810 |
| 16055 | 17548 | 17918 | 17387 | 17099 | 17861 | 18111 |
| 18057 | 18986 | 19037 | 19360 | | | |

Les lots sont à la disposition des gagnants au café de l'Hermitage jusqu'au 1er août. Après cette date, ils seront acquis à la société.

# Sports et Jeux

### Nord-Touriste

Le comité directeur du « Nord-Touriste » a pris de rappeler aux comités de sections de cette grande association régionale de tourisme ainsi qu'à tous les sociétaires désireux d'assister aux grandes fêtes cyclistes du 8 juillet, à Tourcoing, qu'en se réunissant par groupe d'au moins dix, ils pourront bénéficier de la réduction de 50 0/0 pour le voyage par chemin de fer, aller et retour, à la condition d'en faire la demande pour samedi prochain 30 juin au plus tard, au siège social du « Nord-Touriste », 4, rue de la Gare, à Roubaix. D'autre part tous les cyclistes prenant part au cortège de l'après-midi auront l'entrée gratuite à l'Exposition de Tourcoing.

### CYCLISME

**Le tour de France (8,000 kilomètres)**

Du fait que l'arrivée de la première étape de la grande épreuve organisée par notre confrère l'*Auto* se fera en notre ville le mercredi 4 juillet. Afin de faciliter l'organisation, les sportsmen désireux de prêter leur concours, sont priés d'assister à la réunion préparatoire qui aura lieu Lundi 2 juillet, à 8 heures du soir, salle de la « Cloche », 11, place de Théâtre.

### JEU DE BOUCHON

A Lille — L'A. A. des A. Elèves de l'Ecole Fombelle informe les amateurs qu'elle fera jouer 125 francs de prix en espèces à l'Estaminet de l'Avenir, tenu par M. Kerckove-Maêne, 39, rue d'Arcole, le dimanche 1er juillet, de neuf heures du matin à 2 heures du soir, au profit des enfants nécessiteux de l'Ecole. Le jeu étant couvert et bien éclairé, le concours aura lieu quel que soit le temps.

### ATHLÉTISME

A Lille. — Dimanche prochain à 2 h. 1/2, au Vélodrome, entraînement en vue du Challenge « Général Faidherbe. »

100 mètres plat ; 60 mètres haies ; sauts en hauteur et en longueur, lancement du poids.

Les coureurs sont priés d'être exacts afin de commencer cette réunion à 9 h. précises.

Cette superbe épreuve que l'Association sportive Lilloise a créée se disputera pour la 3e fois le dimanche 29 juillet, par équipes de 5 hommes dont 2 comptent pour le classement, sur les distances suivantes : 60 mètres haies, sauts en hauteur et en longueur, lancement du poids.

En outre, de nombreux et jolis prix individuels seront attribués aux vainqueurs.

### JEU DE BALLE

A Lille — Dimanche 1er juillet, à 2 heures : Marchiennes (Groulez), Marchiennes (Boëz), Flines (Dupuis), Lille (Les Jeunes). — Dimanche 8 juillet, à 2 heures : Lutte des Tout Petits ; à 4 heures : lutte des Juniors. — Samedi 14 juillet (Fête Nationale), à 3 heures ; grande lutte de premier entre Carnières (Fricons) et Bruxelles-Cureghem. — Dimanche 15 juillet, à 2 heures, lutte entre quatre parties d'amateurs : Liège (Bogaert), Laeken (Résidence), Lille (Association), Lille (Legoit). — Dimanche 22 juillet, à 1 heures : Douai (Jaspert) et Lille (Bottin).

### TIR

A Ronchin. — Le tir concours national organisé par l'Association des A. E. et la société de tir du Grand-Ronchin sera clôturé le 1er juillet.

Les 75 prix et les 50 surprises sont exposés au « Cerf ».

Visiter la salle d'exposition avant la distribution des prix, qui aura lieu à 8 heures du soir.


**LE BANYULS-TRILLES**

n'est pas un médicament

C'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE

soigneusement préparé avec un

VIEUX et EXCELLENT VIN PUR

et le meilleur QUINQUINA

C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par

LE CORPS MÉDICAL

aux hommes, dames et enfants

BANYULS — TRILLES

DEMANDER un "TRILLES"

dans tous les Cafés et les bons Estaminets

et exiger l'étiquette sur la Bouteille

23861


# TROIS HEURES DU MATIN

## MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 30 juin.

Le Conseil des ministres se réunira matin à l'Elysée et sera très probablement appelé à examiner un très important mouvement préfectoral.

D'après les indications recueillies, ce mouvement aurait pour point de départ la mise à la retraite du préfet de Seine-et-Marne et du préfet de la Somme, et la nomination de M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise, comme conseiller-maître à la Cour des Comptes.

Seraient nommés :

Préfet de Seine-et-Oise, M. Autrand, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; secrétaire général de la préfecture de la Seine, M. Bernard, directeur du cabinet du préfet de la Seine.

Préfet de Seine-et-Marne, M. Gilbert, préfet des Basses-Pyrénées.

Préfet des Basses-Pyrénées, M. Remonet, préfet de l'Aude.

Préfet de l'Aude, M. Aubanel, secrétaire général du Nord.

Secrétaire général du Nord, M. Richart, sous-préfet d'Epernay.

Préfet de la Somme, M. Souliar, préfet de la Manche.

Préfet de la Manche, M. Prelet, préfet d'Eure-et-Loir.

Préfet d'Eure-et-Loir, M. Michelot, préfet de la Haute-Saône.

Préfet de la Haute-Saône, M. Rejoul, sous-préfet de Compiègne.

# LE NORD

## DOUAI

*A l'instruction.* — M. le juge d'instruction a interrogé pour la dernière fois le jeune Lucien Lecomte, âgé de 18 ans, qui, le 3 juin dernier, en sa demeure, 26, rue de Lille, tua à coups de revolver le sieur Philibert Bernard, âgé de 27 ans, coupable d'avoir tué un pigeon appartenant au meurtrier. Lecomte sera renvoyé devant la Chambre des mises en accusation.

*L'affaire Lemaistre.* — On se souvient qu'il y a près d'un an, un banquier en chambre douaisien, Paul Lemaistre disparaissait, laissant un passif d'environ 350.000 francs. Le fugitif fut recherché de tous côtés, mais en vain ; à deux reprises on crut être sur ses traces, une première fois à Paris, une seconde fois à Cannes, mais on avait fait fausse route. L'instruction ouverte contre Lemaistre n'a révélé que des abus de confiance simples et il est fort probable que le parquet renverra ce dernier devant le Tribunal correctionnel, qui le jugera par défaut. Quant aux naïfs qui avaient bénévolement confié leur argent ou leurs titres, ils en seront pour leurs regrets, car, à l'issue du procès et après l'exercice des reprises de Mme Lemaistre, ils ne toucheront que deux à trois pour cent de leurs créances.

*Les biens des congrégations.* — Les divers procès qui ont entravé la liquidation de la Congrégation des Dames de Flines sont terminés, les délais d'appel et de cassation sont expirés, de sorte que la liquidation va pouvoir reprendre son cours normal. Nous croyons savoir que le premier acte du liquidateur sera la mise en vente, avant l'ouverture des vacances judiciaires, c'est-à-dire le 15 août, de l'immense immeuble que cette congrégation possède à Douai, rue des Blancs-Mouchons, du Béguinage et du Gouvernement. Les plans et projets de lotissement de l'immeuble seraient déjà prêts. Il y aurait huit lots dont la mise à prix totale dépasserait deux cent trente mille francs. L'adjudication aura lieu à la barre du Tribunal et il est probable, sinon certain, que la ville de Douai y sera représentée.

**PONT-DE-LA-DEULE.** — Un ouvrier mineur, Théodore Delettre, âgé de 48 ans, qui avait eu des difficultés avec son propriétaire, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant à la rampe d'escalier de son grenier. On coupa la corde à temps et le docteur Drencart, rappela le malheureux à la vie.

**MONTIGNY-EN-OSTREVENT.** — M. Victor Cordier, travaillant au déblaiement de la voie ferrée, voulut grimper sur un fourgon en marche. Il manqua la main et fut projeté sur le ballast ; il s'est fait une profonde blessure en-dessous de l'œil gauche, et a le poignet fortement entaillé.

## VALENCIENNES

**FRESNES.** — La femme Vanbelnst dont nous avons annoncé la mort hier, avait absorbé un petit verre à vin de salicylate de méthyle, dont son mari se servait pour ses rhumatismes, croyant prendre un verre de genièvre.

**MARQUETTE-LEZ-BOUCHAIN.** — Un malfaiteur s'est introduit la nuit chez M. François Cachera, cultivateur, et a dérobé une somme de 1.100 fr. en or, de 50 fr. en argent, et cinq paires de draps non marquées. Auteur inconnu.

**SAINT-AMAND-LES-EAUX.** — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, vendredi, à 8 h. 1/2 du soir. A l'ordre du jour figure la construction d'une école maternelle au hameau du Mont-des-Bruyères ; le projet d'une consultation de nourrissons qui serait annexée à la Maternité, construction de trottoirs à frais commun, etc.

## CAMBRAI

*L'orage.* — Le vent qui a soufflé en tempête pendant toute la journée de vendredi, s'est signalé à Cambrai par sa violence ; sur les boulevards, au jardin public, des arbres et des grosses branches ont été brisés. Dans la région, on signale d'importants dégâts aux récoltes, qui ont été couchées et dévastées.

**BERTRY.** — C'est M. Massert, âgé de vingt-six ans, commis du percepteur de Clary, qui a trouvé la mort dans le terrible accident de bicyclette que nous avons signalé à Bertry. M. Massert se trouvait à Bertry avec deux amis comme lui montés à bicyclette. Une gageure s'engagea pour savoir celui qui rentrerait le plus vite à Clary. Cette gageure avait lieu à l'estaminet qui se trouve en face la gare de Bertry et aussitôt les trois hommes s'élancèrent à toute vitesse. Pour couper court, ils traversèrent la ligne du chemin de fer, et c'est là que, tête baissée, à une centaine de mètres à peine du point de départ, le malheureux Massert alla donner de la tête contre le tampon d'un wagon à côté duquel il croyait sans doute passer. Massert eut le crâne fracturé.

**BANTEUX.** — Le charretier de bateaux, Rubin Auguste, 28 ans, étant pris de boisson, est allé au cabaret Saintot et, en l'absence du patron qui fait une période de 28 jours, a grossièrement insulté la femme, qui a réussi à le mettre dehors. Furieux, l'ivrogne frappa à coups de poing dans une fenêtre et brisa deux carreaux.

— L'incorrigible ivrogne Guyon Henri, 41 ans, a été l'objet de procès-verbal pour insultes, outrages et menaces envers M. Trocmet, adjoint au maire.

## DUNKERQUE

*La tempête.* — L'avant dernière nuit, à deux reprises, vers minuit et vers 2 heures, il a plu à torrents. Le deuxième orage a été accompagné de formidables coups de tonnerre. Hier matin, le temps s'était remis et l'on pouvait escompter une journée assez belle. Le vent qui soufflait en petite brise de la partie Ouest-Nord-Ouest s'est, à midi, brusquement mis en plein au Nord et a fait rage pendant deux heures. Des tuiles de cheminées, des débris de toutes sortes n'ont pas tardé à joncher les rues. Dans les squares, des petits arbres ont été brisés. Des drapeaux qui flottaient aux fenêtres à l'occasion de la ducasse ont été arrachés et brisés. A la plage, quelques kiosques ont souffert. Neuf bateaux de pêche se sont mis à la côte, pendant la tempête, entre la pointe du Gros Banc et les balises de Gravelines.

*Imprudence d'enfants.* — La jeune Berthe Matren, âgée de 10 ans, montée sur le derrière d'une voiture, prit peur par suite de la vitesse et se laissa tomber au face de la statue de la Victoire. Elle s'est fait de multiples contusions sans gravité ainsi qu'une entorse du pied gauche.

— Un autre bambin, le jeune Pylouster, âgé de 7 ans, était, avec d'autres petits camarades, monté dans une embarcation près du bateau-feu « Dyck ». Il tomba dans le bassin d'où on put le sortir sain et sauf.

*Trouvaille macabre.* — Des ouvriers qui travaillaient aux fondations d'une maison en construction place de la Gare, ont mis à jour une boîte contenant des ossements humains. La boîte a été portée au cimetière.

*Accident grave.* — Un journalier, M. André Claeyssen, demeurant rue de Rosendaël, qui travaillait dans la cale du vapeur *Roman*, à reçu sur la tête une balle de sucre tombée du pont. Relevé avec une entorse vertébrale, le blessé avait éprouvé une forte commotion.

**FORT-MARDYCK.** — Les pêcheurs de Fort-Mardyck, qui tendent leurs filets le long des fronts de mer de l'Ouest, ne trouvant plus de poissons. De mauvais sujets, écumeurs de la côte, dévalisent les engins de pêche. Six pêcheurs et une pêcheuse qui se sont vus ainsi dévalisés, ont déposé une plainte.

**BROUCKERQUE.** — Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est déclaré chez M. Arthur Fackeur ; une grange et une petite étable ont été la proie des flammes. Les dégâts sont peu importants.

# PAS-DE-CALAIS

## SAINT-OMER

**AIRE-SUR-LA-LYS.** — Après les assommades qui ont marqué la soirée du 8 mai à Aire, on aurait espéré voir le calme renaître dans l'esprit de la gent cléricale et dardiste ; il n'en a rien été.

Les gardes du corps du maire d'Aire digèrent difficilement l'échec infligé à leur chef de file. Depuis le jour mémorable où les électeurs de la première circonscription de Béthune ont débarqué à jamais ce raté du suffrage universel, ses partisans cherchent toutes les occasions de se venger par les moyens les plus violents.

Grâce aux procédés de ces Messieurs, on sera obligé de placer l'étiquette « rue barrée » dans la rue Saint-Pierre où se trouve l'hôtel de leur seigneur et maître !

Si un républicain a le malheur de s'engager dans cette voie, il n'est pas sûr d'en sortir indemne.

Comme preuve de ce que nous avançons, nous n'avons qu'à citer l'aventure qui est arrivée au commencement de la semaine dernière à M. Dubret Jules, 47 ans, sinpneur à Aire.

Cet ouvrier inoffensif revenait de son travail vers huit heures du soir, accompagné de son vieux père âgé de 70 ans lorsqu'il s'est vu tout à coup interpellé en ces termes par le nommé Simon Victor, cabaretier : « Blucard ! Vendu ! Voleur ! »

Estimant que ces injures imméritées ne suffisaient pas, ce violent personnage a cru devoir les accompagner d'un formidable coup de poing à la figure du brave Dubret.

Sans l'intervention de la femme de l'agresseur et du maire d'Aire, qui trouvait que son fidèle soldat allait trop loin, le malheureux Dubret aurait passé un mauvais quart d'heure.

Plainte a été déposée par Dubret à M. le commissaire de police.

Telles sont les mœurs de ces deux libéraux ! Et maintenant, à qui le tour de passer aux mains de ces bons Messieurs ?

## BOULOGNE-SUR-MER

*Evasion d'un fou.* — Victor Marseille, 35 ans, habitant 128, rue de Constantine, enfermé pour folie à l'hôpital, a profité de l'absence momentanée de son gardien pour passer par une fenêtre non grillée du cabanon. Pieds nus et vêtu seulement d'une chemise, il se mit à courir en criant, dans les rues Victor-Hugo et Thiers, sans que personne n'osât l'arrêter et bien que la circulation fût intense. Deux agents réussirent, après une lutte acharnée, à le maintenir.

**CALAIS.** — M. Victor Migeon, âgé de 33 ans, ajusteur à la Compagnie du Nord, a tenté de se suicider en se taillidant la gorge avec un rasoir. Deux voisins de palier du désespéré, qui habite boulevard Gambetta, 268, trouvèrent le malheureux étendu dans sa chambre et baignant dans son sang. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Cet acte de désespoir doit être attribué à des chagrins intimes.

## MONTREUIL

**QUILEN.** — Le Conseil municipal est convoqué pour le dimanche 15 juillet afin de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Amédée de Guizelin, décédé.

# LA BELGIQUE

### Fillette violée et étranglée

Charleroi, 28 juin.

A Gilly une petite fille de onze ans, la petite Hendrickx, disparue depuis mardi, a été retrouvée violée et étranglée dans un champ.

La petite victime, très délurée, allait presque chaque jour porter à dîner à ses parents qui travaillent aux verreries Baudoux, à Jumet, et pour y arriver elle suivait un sentier passant à environ cinq minutes de la maison paternelle.

Mardi, vers midi, la petite Hendrickx s'en fut à la verrerie et elle raconta au pocelunnière qu'elle avait eu grand'peur, qu'un vieil homme l'avait poursuivie.

L'ouvrier ne fit pas attention à ce que disait l'enfant, et la petite Joséphine s'en retourna.

Elle ne rentra plus chez elle. Toutes les recherches faites par ses parents étaient demeurées infructueuses. Les aboiements d'un chien intriguèrent des promeneurs qui passaient près d'un champ de blé. Ils y pénétrèrent et trouvèrent la fillette étendue sur le dos.

Son chapeau de paille rabattu sur sa figure, cachait son petit visage tout égratigné, tout convulsé. Son cou portait des traces évidentes de strangulation.

### Un homme déchiqueté

Liège, 28 juin.

Un ouvrier qui réparait une courroie aux établissements de la Linière Saint-Léonard, a été saisi par la transmission et en un clin d'œil complètement déchiqueté. Les autres ouvriers virent tomber au milieu d'eux les débris informes de leur camarade.

# FINANCES

Paris, 29 juin.

La réponse des primes s'est effectuée aujourd'hui au milieu d'une lourdeur générale qui a toutefois un peu diminué en clôture. La Rente française est en nouveau recul à 96,25. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Peu de changement sur les actions des Sociétés de Crédit qui se retrouvent aux environs de leurs cours de la veille.

L'emprunt 5 0/0 or de 34 millions de francs de l'Etat de l'Amazone (Brésil) aura lieu dans les premiers jours de juillet par les soins de la Société Marseillaise de Crédit industriel, avec le concours d'autres établissements de crédit. Cet emprunt est représenté par 108.000 obligations de 500 francs, coupon semestriel de 12,50, émises à 455 francs. Elles sont remboursables en 30 ans, et l'Etat prend à sa charge tous les impôts brésiliens présents et futurs.

En Banque, au comptant, le Saint-Raphaël-Quinquina est demandé à 136 ; le Bec Auer cote 769. Les plombs et zincs de Cavreal-Breg sont en nouveau progrès à 158,50. Les actions privilégiées de la Société Belgo-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres avancent à 111.

La Banque Ottomane émettra au commencement de juillet une partie de l'emprunt de deux millions 500.000 livres, gagées sur les excédents de la Dette publique sur lesquels elle avait exercé une option le avril 1906. Il sera émis 75.000 obligations de 20 livres chacune et le reste de 50.000 obligations sera à la réserve statutaire de versement à la Banque Ottomane. La Porte encaissera de cette opération environ 50.000 livres. Ajoutons que, la Banque Ottomane ayant consenti à prendre ferme à 87 l'emprunt de couverture des priorités ottomanes, l'iradé autorisant cet emprunt a été publié.

Les Chemins français reperdent leur avance des jours précédents.

*Tablettes d'un Spectateur*, 5, rue d'Amboise, Paris.


## Le sujet de la conversation générale A TOURCOING

Les gens de Tourcoing sont nos voisins et ce qui les intéresse nous intéresse aussi. Ce qui suit éveille en ce moment beaucoup d'intérêt chez eux.

Mme Rys, demeurant 70, rue des Maraîchers, à Tourcoing, nous dit :

« C'est seulement depuis que je prends les Pilules Foster que j'ai enfin réussi à me guérir d'un mal de dos qui, depuis 8 ans, me faisait souffrir cruellement, et qui avait résisté à tous les soins et à tous les remèdes. J'étais toujours harassée et abattue ; j'avais des douleurs jusque dans les côtés et les épaules ; mon sommeil était difficile, lorsque j'étais au lit je n'avais pas de repos possible, je n'osais bouger, car le moindre mouvement m'était douloureux.

Le moindre besogne m'était pénible et lorsque je voulais me baisser pour faire quoi que ce soit, je devais me prendre les côtés avec les deux mains afin de ne pas crier en me relevant. La moindre marche me rendait tout oppressée, pour un rien j'étais en sueur ; mes urines étaient troubles et brûlantes au passage ; je perdais tout appétit, je me désolais, ne sachant plus que faire, quand, apprenant les guérisons obtenues par l'emploi des « Pilules Foster pour les Reins », que vend M. Loviny, 100, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et que vend aussi M. Verriest, place des Phalempins, à Tourcoing, je voulus les essayer à mon tour.

Et aujourd'hui que je n'éprouve plus de douleurs, que je peux me baisser tout à mon aise, que mes nuits sont enfin tranquilles, en un mot que je me sens rétablie et en bonne santé, je veux avec joie et par reconnaissance recommander les Pilules Foster à tous ceux qui souffrent des mêmes maux que je souffrais moi-même.

Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier.

Le danger que présente la maladie des reins. — La maladie des reins arrive tranquillement, insidieusement et peut avoir miné l'organisme pendant des années sans faire soupçonner au malade la véritable cause de son mal. Il se peut qu'il y ait eu des maux de tête, des douleurs dans les membres, des névralgies, de la sciatique, du rhumatisme, un sentiment d'excitation et d'irritabilité excessives ou de lassitude et d'abattement, une faiblesse du cœur, de l'hydropisie, etc.

Assurez-vous qu'on vous donne les « Pilules Foster pour les Reins » de la même espèce que celles qu'a eues Mme Rys. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte, ou de 19 fr. les 6 boîtes, ou franco par poste en faisant la demande à Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St Ferdinand, Paris. A. R. 10.

1897



## DÉPART DE M. BROUILLARD

**M. BROUILLARD**, opticien, a l'honneur d'informer qu'il quittera définitivement Roubaix **mardi matin 3 juillet**, mais que, en raison des nombreux clients qui ne discontinuent d'aller le consulter, et pour donner plus de facilité aux ouvriers, son cabinet restera ouvert tous les jours jusqu'à 7 heures du soir.

*DÉPART MARDI MATIN*

11.1895


# TRIBUNAUX

### Tribunal civil de Lille

**Le feu d'artifice du 14 juillet. — La Ville condamnée. — Le jugement.**

Nous annoncions hier le sens du jugement qui, en allouant 5.000 francs à la demoiselle Lorel, a simultanément rendu justice à la victime et donné une leçon à l'administration municipale, dont les procès, à commencer par l'affaire Desrenaux, deviennent légendaires.

Voici la teneur exacte de cette importante décision qui pose clairement et juridiquement les principes et les faits. Elle n'entraînera nullement cette conséquence absurde que lui prête, dans sa mauvaise humeur, un organe réactionnaire qui, pour réconcilier le public avec ses amis de la municipalité s'écrie : C'est la suppression des feux d'artifice ! Comme si l'on supprimait les courses de chevaux quand un cavalier fait panache. Non, la conséquence à tirer, c'est qu'il faudra prendre à l'avenir un peu plus de précautions et surtout, s'il se produit un accident, indemniser la victime sans rechigner, et prendre sa défense au lieu de l'accabler.

Le Tribunal s'exprime ainsi :

« Attendu que la demoiselle Lorel, âgée de 16 ans 1/2, ayant au cours du feu d'artifice tiré sur la place de la République, à Lille, le 14 juillet 1905, été gravement blessée à l'œil gauche par la baguette d'une fusée et privée de la vision de l'œil à la suite de cet accident, Lorel père ès qualité a assigné la Ville de Lille en paiement de 20.000 francs à titre de dommages et intérêts ; que la Ville, de son côté, a appelé De Bar, artificier, en garantie.

« Attendu que la Ville prétend, contrairement aux assertions du demandeur, n'avoir commis aucune faute en faisant tirer ce feu d'artifice au plein cœur de l'agglomération, sur la place de la République, du moment où elle établissait un barrage autour des pièces d'artifice à une distance suffisamment grande pour mettre le public à l'abri des accidents.

« Attendu que la faute n'existe pas si les conséquences du fait dommageable étaient en dehors de toute prévision humaine, le dommage ainsi causé l'ayant été par suite d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure.

« Qu'en l'espèce il n'y a point de cas fortuit ou cas de force majeure, la Ville aussi bien que l'artificier n'ignorant point que les fusées même tirées normalement peuvent en très grand nombre tomber en dehors de la zone de protection, qui était de 50 mètres, et mettre la foule aux édifices voisins où blesser les spectateurs ; qu'en **ne prenant pas les précautions nécessaires pour prévenir les dangers que ces sortes de réjouissances font courir par leur nature même aux personnes et aux propriétés la Ville a commis une faute qui l'oblige à réparer le dommage causé.**

Attendu que De Bar a formellement garanti la Ville suivant contrat en date du 12 juillet 1905 contre tous les risques, incendies ou accidents, pouvant provenir du tir de ce feu d'artifice et a pris à sa charge tous les accidents pouvant en résulter, à condition qu'il lui serait alloué une indemnité supplémentaire de 200 francs qui lui a été versée, qu'il ne discute d'ailleurs pas son obligation de garantie.

« Attendu que, si, on se peut voir, dans cette clause une stipulation pour autrui, car il n'apparaît pas qu'il ait été dans l'intention des parties de conférer à tout autre tiers lésé dans sa personne ou dans ses biens, ... d'action directe ...